

ORDONNANCE RECTIFICATIVE

2011-758

SERVICE ALLÉGÉ

du lundi 19 décembre 2011 au dimanche 1^{er} janvier 2012 inclus

Nous, François PION, président du tribunal de grande instance de Marseille,

Vu l'article L 121-3, R 121-1, R212-3 à R212-11 du Code de l'organisation judiciaire ;

Vu les avis des assemblées générales des magistrats du 8 juillet 2011;

Vu notre ordonnance n°2011-757 du 29 novembre 2011

FIXONS ainsi qu'il suit, le nombre, le jour et la nature des audiences et la répartition des magistrats du siège dans les chambres et dans les services du tribunal pour la période du service allégé **du lundi 19 décembre 2011 au dimanche 1^{er} janvier 2012 inclus** :

SUPPLEANCE DU PRESIDENT **dans les fonctions qui lui sont spécialement attribuées** **(Article R212-4 du Code de l'Organisation Judiciaire)**

- **Du lundi 26 décembre 2011 au dimanche 1^{er} janvier 2012**
Monsieur Pierre PHILIPPON, premier vice-président chargé de l'instruction

MAGISTRATS DU SIEGE NON SPECIALISES DE SERVICE **(Cf tableaux)**

DISONS que tous les magistrats, quels que soient leur grade et leur fonction, et juges de proximité, sont susceptibles d'être sollicités pour siéger aux audiences correctionnelles en qualité d'assesseur, voire de président pour les magistrats.

Les premiers vice-présidents et les vice-présidents de permanence désignés dans le tableau ci-joint sont délégués par le président dans les fonctions qui leur sont spécialement attribuées.

En cette qualité, ils auront à procéder à tout remplacement utile. Leurs numéros de téléphone personnels ont été transmis à Messieurs les chefs de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, ainsi qu'à Monsieur le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Marseille.

➤ **Autorisation des visites domiciliaires, saisies et perquisitions (article L 6 B du Livre des procédures fiscales - article 48 de l'ordonnance du 1er décembre 1986) en matière fiscale, douanière et de concurrence et de consommation**

Les juges des libertés et de la détention (Cf tableaux)

➤ **Dépôt des requêtes** ➤ **Bureau 003 (rez-de-chaussée)**

➤ **Juges aux affaires familiales**

Tous les magistrats désignés pour le service allégé sont juges aux affaires familiales pour la période considérée.

Sera également compétente en matière de tutelles mineurs :

- Du lundi 19 décembre 2011 : Françoise FILLIOUX
au vendredi 23 décembre 2011 Vice-président
- Du lundi 26 décembre 2011 : Mme Françoise PIETRI-GAUDIN
au vendredi 1^{ER} janvier 2012 Vice-président

➤ **Juges de l'exécution**

Tous les magistrats désignés pour le service allégé sont juges de l'exécution pendant cette période.

➤ **Comparutions immédiates**

Les comparutions immédiates du jour (articles 394 et suivants du Code de procédure pénale) seront prises par la formation collégiale assurant l'audience correctionnelle ou par le juge des libertés et de la détention (Cf tableaux).

➤ **Désignation des juges d'instruction.** Les juges d'instruction seront désignés par :

- Du lundi 19 décembre 2011 : François PION
au vendredi 23 décembre 2011 Président

et, en cas d'empêchement, Monsieur Claude CHOQUET, vice-président chargé de l'instruction

- Du lundi 26 décembre 2011 : Mr Pierre PHILIPPON
au vendredi 30 décembre 2011 Premier vice-président chargé de l'instruction

et, en cas d'empêchement, Monsieur Grégoire DULIN, vice-président, secrétaire général

➤ **Juges des libertés et de la détention** (Cf tableaux)

➤ **Compositions pénales et ordonnances pénales**

- Du lundi 19 décembre 2011 : Mme Estelle DE REVEL
au vendredi 23 décembre 2011 Juge
- Du lundi 26 décembre 2011 : Mme Magali VINCENT
au vendredi 30 décembre 2011 Juge

➤ **DISONS QUE SERONT DE SERVICE :**

- ⇨ Les juges des enfants suivant le tour de service établi par le magistrat coordonnateur du tribunal pour enfants :

Pour la semaine du 19 au 23 décembre 2011: Nathalie ROCHE, Matthieu GRAND, Lucien LIMOUZA
Pour le 24 et 25 décembre : Matthieu GRAND

Pour la semaine du 26 au 30 décembre 2011 : Véronique SOULIER, Emmanuelle DE ROSA, Hervé DURANTE, Nathalie YON

Pour le 31 décembre 2011 et 1^{er} janvier 2011 : Nathalie YON et Hervé DURANTE

- ⇨ Les juges de l'application des peines suivant le tour de service établi par le magistrat coordonnateur de l'application des peines

Pour la semaine du 19 au 23 décembre 2011 : Marie-Ange DALMAZ, Emmanuelle CIMAMONTI, Bénédicte SCELLE, Patricia MONLEON

Pour la semaine du 26 au 30 décembre 2011 : Thierry SIDAINE, Sophie TARENTJEW, Benjamin FAURE

⇨ les juges d'instruction suivant le tour de service établi par le premier vice-président coordonnateur du pôle instruction

⇨ les greffiers en chef, greffiers et secrétaires, suivant le tour de service établi par le directeur de greffe.

➤ **AUDIENCES** Les audiences ont lieu tous les jours comme indiqué dans les tableaux joints en annexes.

Les **audiences correctionnelles** ont lieu au Tribunal correctionnel (bâtiment P2)

le matin : 8 H 30 sauf le 26-12-2011 à 11h00 l'après-midi : 14 H 00

Les **audiences civiles et les référés ainsi que les audiences de conciliations** ont lieu 6, rue Joseph Autran.

Référé de droit commun	:	9 h
Audiences civiles et JEX	:	9 h
Référé JAF	:	8 h 30
Instances modificatives	:	8 h 30
Audiences de conciliation	:	13 h 30

Les **audiences de prolongation de rétention administrative** ont lieu dans la salle aménagée à proximité du centre de rétention administrative du Canet (49-51, boulevard Ferdinand de Lesseps 13014 Marseille)

à 10 h 15

Les **audience de prolongation de détention provisoire** ont lieu salle d'audience n° 3 du bâtiment P3

le matin (horaire à voir avec le greffier de permanence au JLD)

Les **audiences de soins psychiatriques contraints** ont lieu dans la salle aménagée à proximité du centre de rétention administrative du Canet (49-51, boulevard Ferdinand de Lesseps 13014 Marseille)

à 14 h 30

Les **permanences de fins de semaines** :

Comparutions immédiates

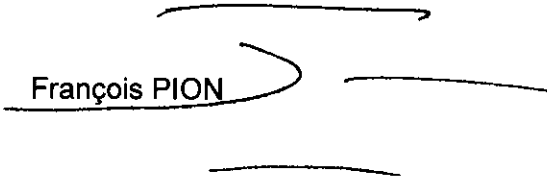
Rétentions administratives


Bâtiment P3 - bureau du JLD - n° 332

salle aménagée à proximité du centre de rétention administrative du Canet (49-51, boulevard Ferdinand de Lesseps 13014 Marseille)

Fait en notre Cabinet,
Au palais de justice de Marseille
Le 1^{er} décembre 2011

Le Président du Tribunal


François PION

 2 tableaux en annexe

JOURS	AUDIENCE CORRECTIONNELLE	REFERES DROIT COMMUN	JAF	AUDIENCE DE PROCEDURES COLLECTIVES	AUDIENCE CIVILE ET JEX	REQUETES	JLD
LUNDI 19 DECEMBRE	Coll. + CI + RCI F. BALESI D. XUEREB A. FLECHER	F. FILLIOUX	Instances modificatives H. BARTHE-NARI			F. FILLIOUX	JLD 1 B. SCELLE JLD 2 B. CAZANAVE
MARDI 20 DECEMBRE	JU C. CARIOU		Instances modificatives E. DE REVEL			F. FILLIOUX	JLD 1 F. FILLIOUX JLD 2 H. BARTHE NARI
MERCREDI 21 DECEMBRE	Coll. + CI + RCI C. SAYOUS D. XUEREB S. BURRIOT					P. POCHIC	JLD 1 P. POCHIC JLD 2 B. CAZANAVE
JEUUDI 22 DECEMBRE	JU C. CARIOU		Référés P. POCHIC		B. CAZANAVE P. POCHIC D. XUEREB	P. POCHIC	JLD 1 H. BARTHE-NARI JLD 2 F. BALESI
VENDREDI 23 DECEMBRE	Coll. + CI + RCI C. CARIOU D. XUEREB A. FLECHER					H. BARTHE NARI	JLD 1 F. BALESI JLD 2 B. CAZANAVE
SAMEDI 24 DIMANCHE 25 DECEMBRE							F. FILLIOUX P. POCHIC F. BALESI

Président : François PION
 Vice-présidents : Françoise BALESI, Hélène BARTHE-NARI, Françoise FILLIOUX, Pascale POCHIC, Bénédicte CAZANAVE, Carole SAYOUS, B. SCELLE

Juges : Christel CARIOU, Estelle DE REVEL, Didier XUEREB
 Juges de proximité: Arlette FLECHER, Sandra BURRIOT

NB : le JLD 1 prend les prolongations et les déferés tous les jours et les demandes de mise en liberté des lundi, mercredi et vendredi - le JLD 2 prend Le Canet tous les jours et les audiences des lundi mercredi et vendredi sur soins psychiatriques contraints, les demandes de mise en liberté des mardi et jeudi, les Juges délégués des mardi et jeudi

JOURS	AUDIENCE CORRECTIONNELLE	REFERES DROIT COMMUN	JAF	AUDIENCE DE PROCEDURES COLLECTIVES	AUDIENCE CIVILE ET JEX	REQUETES	JLD
LUNDI 26 DECEMBRE	matin	Aud JIRS 11 h : ARDID, PHILIPPON, FAURE	A-M SOMNIER			A-M SOMNIER	JLD 1 P. ARDID JLD 2
	après-midi	Coll. + CI + RCI P. CALLOCH V. BROT V. MARSSOO	Conciliations C. BIANCONI				M. FRAYSSINET
MARDI 27 DECEMBRE	matin	JU M. VINCENT	Instances modificatives C. BIANCONI			A-M SOMNIER	JLD 1 F. PIETRI GAUDIN JLD 2 P. CALLOCH
	après-midi						
MERCREDI 28 DECEMBRE	matin	Coll. + CI + RCI P. ARDID M. VINCENT P. ADJISSI				A. M. SOMNIER	JLD 1 P. CALLOCH JLD 2 M. FRAYSSINET
	après-midi						
JEUDI 29 DECEMBRE	matin	JU B. FAURE	Référés V. BROT		P. CALLOCH P. PHILIPPON C. BIANCONI	A. M. SOMNIER	JLD 1 A. M. SOMNIER JLD 2 F. PIETRI GAUDIN
	après-midi						
VENDREDI 30 DECEMBRE	matin					A-M SOMNIER	JLD 1 F. PIETRI GAUDIN JLD 2 M. FRAYSSINET
	après-midi	Coll. + CI + RCI P. ARDID B. FAURE A. SOBRERO					
SAMEDI 31 décembre DIMANCHE 1 ^{er} janvier							A. M. SOMNIER P. CALLOCH M. FRAYSSINET

1^{er} Vice-présidents : Pierre PHILIPPON

Vice-présidents : Patrick ARDID, Anne-Marie SOMNIER, Françoise PIETRI-GAUDIN, Pierre CALLOCH, Marie FRAYSSINET,

Juges : M. VINCENT, V. BROT, B. FAURE C. BIANCONI Juges de proximité: V. MARSSOO, A. SOBRERO, P. ADJISSI

NB : le JLD 1 prend les prolongations et les déferés tous les jours et les demandes de mise en liberté des lundi, mercredi et vendredi - le JLD 2 prend Le Canet tous les jours et les audiences des lundi mercredi et vendredi sur soins psychiatriques contraints les demandes de mise en liberté des mardi et jeudi, les juges délégués des mardi et jeudi